



Mairie de Villars le Sec

**COMPTE RENDU**  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 2 novembre 2015**

Absents excusés: André Piquerez, Michaël Quatrehomme, Louis TALON.

**1. Communauté de Communes du Sud Territoire : attribution fonds de concours 2015**

Dans le cadre de sa politique d'aides aux communes, il est proposé d'apporter un fonds de concours à la commune pour le fonctionnement d'équipements qui justifie l'intervention de la Communauté de Communes.

Cette aide sera effectuée sous forme de fonds de concours de fonctionnement dans la limite de 50% des dépenses de fonctionnement directes justifiées par la commune en 2014. Le fonds de concours accordé est fixé à la somme plafonnée de 2 500€ au titre des dépenses 2014 pour le fonctionnement de l'école maternelle.

Le conseil municipal adopte cette proposition.

**2. Communauté de Communes du Sud Territoire : proposition d'adhésion au pôle métropolitain**

Suite à la décision favorable de la CCST du 17.09.2015 d'adhérer au Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté, chaque commune membre doit se prononcer quant à cette adhésion.

Les actions ciblées de ce futur pôle seront le développement économique, l'innovation, recherche et développement, l'aménagement du territoire, les transports et la mobilité et la santé.

Le conseil municipal adopte cette proposition.

**3. Communauté de Communes du Sud Territoire : proposition de schéma de mutualisation**

Dans l'année qui suit chaque renouvellement des conseils municipaux, le président de l'EPCI (CCST) établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'EPCI (CCST) et les communes membres. Ce rapport comporte un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat.

Le conseil municipal approuve ce projet.

#### **4. Destination des coupes 2015-2016:**

Le martelage pour l'exercice 2016 se fera dans les parcelles 14 et 21 (amélioration), 33 (éclaircie) et 22 (régénération secondaire).

#### **5. Contrat de bucheronnage 2015-2016 :**

Tous les devis de consultation n'étant pas encore parvenu en mairie, le choix des exploitants est reporté au prochain conseil municipal. La campagne d'exploitation aura lieu dans les parcelles 10, 11 et 13.

#### **6. Tarifs bois de chauffage et affouage 2015:**

- Les tarifs d'**affouage** pour la prochaine saison 2015-2016 sont inchangés :
  - **11€ /stère d'affouage**

**Conformément à la réglementation en vigueur, il sera demandé aux affouagistes de régler une taxe d'affouage d'un montant de 15€ (parchèque à l'ordre du trésor public) et de fournir une attestation d'assurance « responsabilité civile chef de famille ».**

- Les tarifs du bois de chauffage sont les suivants pour l'année 2016 :
  - **Hêtre : 43 €**
  - **Chêne : 38 €**

#### **7. Redevance d'Occupation du Domaine Public 2014 :**

Conformément au décret du 27 décembre 2005 fixant les montants maximums des redevances dues par les opérateurs de communications électroniques, la commune percevra la somme de **53€ par France Télécom** pour la Redevance d'Occupation du Domaine Public au titre de l'année 2015.

#### **8. Commémoration du 11 novembre :**

La commémoration de l'Armistice de 1918 aura lieu le mercredi 11 novembre à 11h00 devant le monument aux morts avec la participation des enfants de l'école maternelle et de la gendarmerie de Delle. Tous les habitants sont ensuite conviés à un vin d'honneur servi en mairie.

#### **9. Demande de subventions et prévision des travaux 2016 :**

Monsieur le Maire rappelle que les premières consultations pour la rénovation de l'appartement communal situé 11 rue principale s'élèvent environ à 45 000€.

Un nouveau devis de consultation a été réalisé pour la remise en état des voies communales (19 700€ TTC). Les éventuels financements sont à l'étude.

#### **10. Informations et questions diverses :**

- Monsieur le Maire propose de poser un panneau d'interdiction aux véhicules de plus de 3,5T dans la rue de Bure sauf riverains conformément à l'arrêté du 3 juin 2014 (n°01.2014).

- Monsieur le Maire présente un devis d'entretien des arbres et voies communales. Ces travaux seront réalisés selon les possibilités budgétaires.
- Eclairage public : Monsieur le Maire informe les élus que les travaux de remplacement des crosses sont terminés. Le nouveau poteau situé à l'entrée côté Delle doit être posé prochainement. Monsieur Baumgartner a également été contacté pour un devis de réparation de la lampe de sécurité situé sur le pylône internet (rue du Vannet).
- Téléphonie mobile : la commune de Villars fait partie des communes déclarée en zone blanche.
- Monsieur le Maire informe les élus que la société K RE VERT cesse ses activités de tonte. De nouvelles consultations seront réalisées pour l'entretien des espaces verts pour le printemps 2016.
- Monsieur le Maire présente un devis de mise aux normes de la mairie concernant l'accès handicapés.
- Monsieur le Maire présente un dossier de demande de permis de construire.

La séance est levée à 23h00.

Le Maire,  
Laurent BROCHET.